Plan local d’urbanisme : «Quand Anne Hidalgo veut mettre des HLM dans des écoles privées catholiques» (MàJ : un millier d’immeubles concerné par une « servitude de mixité sociale »)

22/02/2024 à 15h30



22/02/2024

Y aura-t-il bientôt des logements sociaux aux Champs-Élysées, rue de la Paix ou sur l’île de la Cité ? Afin de répondre à « deux urgences : le climat et le logement » , la ville de Paris a redéfini ses règles d’urbanisme. Mais ce nouveau plan local d’urbanisme (PLU) « bioclimatique » qui doit « dessiner le visage de la capitale pour 2030 » suscite une levée de boucliers : abasourdis, investisseurs institutionnels, entrepreneurs, établissements scolaires privés ou encore congrégations religieuses découvrent ce « pastillage », qui impose une « servitude de mixité sociale » sur un millier d’immeubles. Obligeant les propriétaires, en cas de gros travaux, à en affecter une partie en logements sociaux. « *Une atteinte au droit de propriété !* » , s’insurgent les élus

d’opposition.

Arrêté par le Conseil de Paris en juin 2023, le projet de PLU bioclimatique fait l’objet d’une enquête publique, jusqu’au 29 février, durant laquelle les Parisiens peuvent formuler des observations. Il sera soumis au vote fin 2024, pour entrer en vigueur début 2025. Instauration d’une « servitude de mixité fonctionnelle » – qui impose que tout projet de plus de 5 000 m2 consacre 10 % de sa surface à des logements -, création d’une « zone d’accélération de la solidarité » , « rééquilibrage Ouest-Est en termes de logement social » ... **L’objectif est d’atteindre 40 % de logements publics en 2035, dont 30 % de logements sociaux et 10 % de logements abordables.** « *Il y a aussi des emplacements réservés pour des espaces verts. Nous voulons une ville plus verte et plus sociale* » , scande le cabinet du premier adjoint à la maire de Paris en charge de l’urbanisme, Emmanuel Grégoire, qui fait valoir que près de 70 % des Parisiens sont éligibles au logement social.

« *Le pastillage est un outil très commun ,* souligne le cabinet du premier adjoint*. On explique aux propriétaires des immeubles désignés qu’en cas de travaux nécessitant un permis de construire, comme une restructuration, une extension ou une surélévation, il faudra que leur projet contienne par exemple des logements, des équipements culturels, une crèche ou un espace vert.* » […]

À la mairie, on réfute le terme de « spoliation » , arguant que les propriétaires bénéficient d’un « droit de délaissement » , c’est-à-dire la possibilité de faire racheter leur bien par la ville de Paris, au prix du marché. […]

Le Figaro

14/02/2024

Le nouveau PLU de Paris consacre la part belle aux logements sociaux, alerte Catherine Lécuyer, conseillère divers droite du VIIIe arrondissement. Selon elle, ce plan impose notamment à plusieurs écoles privées catholiques de transformer une partie de leurs bâtiments en HLM.

Les Parisiens ont de plus en plus de difficultés à vivre et à travailler à Paris. Principal document réglementaire et stratégique de planification de l'urbanisme et d'aménagement du territoire, l'actuel PLU est en cours de révision avant une adoption définitive fin 2024. Ses enjeux sont majeurs : logement, économie, mobilité, environnement, patrimoine, etc. Mais au terme de l'étape de l'enquête publique, le projet de futur PLU ne va pas dans le sens d'une amélioration du cadre et de la qualité de vie des Parisiens. Avec la collectivisation des logements, la décroissance économique, la densification à outrance, il poursuit sur la voie sans issue d'un urbanisme qui a déjà contribué à la fuite de plus de 125.000 habitants en à peine 10 ans.

www.lefigaro.fr